

\*\*\*

## Compte-rendu

### ***Quatrième Rencontre du groupe Nouvelle-Aquitaine Burkina Faso "Enjeux et solutions pour la gestion des déchets - Focus sur le Burkina-Faso"***

*Vendredi 7 septembre 2018 de 10h à 16h30 dans la salle du Conseil – Grand Angoulême,  
25 boulevard Besson Bey 16000 Angoulême*

---

37 personnes représentant 26 structures ont participé à la journée. 6 acteurs se sont excusés de leur absence (*cf liste des participants et excusés en annexe*).

#### **1/ Mots d'introduction**

**Christian CABRIT, Président de Projets Solidaires et administrateur de SO Coopération a introduit la rencontre.**

Le groupe Nouvelle-Aquitaine Burkina-Faso est animé par [SO Coopération](#) et regroupe les acteurs néo-aquitains engagés au Burkina Faso quelque soit leur type (collectivités, associations, universités, acteurs économiques...).

Ce groupe se réunit physiquement 2 fois par an et des outils d'animation et de communication sont mis à disposition des participants ([page facebook](#), [site web dédié sur le site de SO Coopération](#) avec une [cartographie des acteurs](#), lettre d'informations en collaboration avec la Maison des Droits de l'Homme).

L'année 2017 a été marquée par la création du groupe et deux rencontres permettant les échanges et facilitant l'interconnaissance. En 2018, les rencontres sont plus thématiques. Le choix des thèmes est fait par les membres du groupe et validé par le groupe de référents volontaires.

La dernière rencontre, le 2 mai dernier à Limoges a porté sur le microcrédit, celle d'aujourd'hui sur la gestion des déchets.

La gestion des déchets est un défi mondial et fait référence aux Objectifs du Développement Durable et aux priorités de la [COP21](#). Il s'agit d'une problématique centrale au Burkina-Faso. Les Objectifs du Développement Durable ([ODD](#)) concernés sont les ODD 3 (Bonne Santé et Bien être) ; ODD 11 (Villes et Communautés durables) ; ODD 12 (Consommations et Productions responsables) ; ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques); et ODD 14 et 15 (Vie aquatique et Vie terrestre).

La gestion des déchets constitue donc un enjeu majeur pour l'hygiène publique dans les pays en voie de développement, notamment au Burkina Faso. Par conséquent, des acteurs de la société civile, des acteurs étatiques ainsi que des communes s'engagent pour trouver des solutions, parfois appuyées par des partenariats de coopération et solidarité internationale.

La 4ème rencontre du groupe est intitulée "*Enjeux et solutions pour la gestion des déchets - Focus sur le Burkina-Faso*". Cette journée de réflexions et d'échanges sur la gestion des déchets comme source de richesse dans le contexte économique burkinabé, vise à mettre en valeur des initiatives portées par des acteurs néo-aquitains et leurs partenaires, avec la participation exceptionnelle, de Séraphin Koutaba, chef de projet PAGDM (Projet d'Appui à la Gestion des Déchets Municipaux dans les Villes Secondaires du Burkina) au [CEAS-Burkina](#) (L'Association Centre Ecologique Albert Schweitzer du Burkina Faso) et de Bernard Nonguierna, coordinateur de la [plateforme Re-Sources](#).

Le Grand Angoulême est remercié pour la mise à disposition de la salle.

Rappelons que SO Coopération anime 3 autres groupes pays (Sénégal, Madagascar, Maroc). Ces espaces visent au partage d'expériences, au renforcement de la qualité des projets, à une meilleure cohérence territoriale voire à une mutualisation de projets.

## 2/ Les enjeux de la gestion des déchets dans les Pays du Sud et notamment au Burkina Faso

L'intervenant est Bernard Nonguierma, Coordinateur de la Plateformes Re-Sources.

[Retrouvez la présentation de l'intervention](#)

Monsieur Nonguierma a fait une présentation bien détaillée des enjeux de la gestion des déchets au Burkina Faso. Il ressort que malgré l'interdiction de l'utilisation des sacs plastiques de basse densité non-biodégradable, rien n'a changé et qu'avec les années, la ville de Ouagadougou a régressé dans la gestion de ses déchets (80% de collecte comptabilisé dans le passé contre 50% de collecte actuellement). La ville de Bobo Dioulasso quant à elle, n'arrive pas à opérationnaliser la mise décharge des déchets collectés malgré l'existence d'un Centre d'Enfouissement Technique. Le réel problème vient également de l'incivisme de sa population et donc il faudrait mettre l'accent sur les activités IEC (Information-Education-Communication), inclure la population dans tout ce qui doit être entrepris, et éviter les « éléphants blancs » et appliquer le principe du « pollueur-payeur ».

## 3/ Cadre législatif au Burkina Faso

L'intervenant est Séraphin Koutaba, Chef de projet PAGDM-VS - CEAS Burkina.

[Retrouvez la présentation de l'intervention](#)

Séraphin Koutaba a présenté une série de dispositions législatives et réglementaires encadrant la question des déchets au Burkina Faso, mais il en ressort que ces lois sont inefficaces car non-appliquées. De ces dispositions Monsieur Koutaba a montré quelles peuvent être les prérogatives des communes en matière de gestion de déchets. Pour cela, il faudrait que les communes disposent davantage de moyens techniques et financiers pour organiser la gestion des déchets sur leurs territoires communaux.

## 4/ Des outils méthodologiques et financiers à mobiliser

Les intervenants sont Bernard Nonguierma – Coordinateur de la Plateforme Re-Sources et Marion Leriche – Chargée de mission à SO coopération, en remplacement de Jocelyne Delarue – Directrice de Gevalor qui n'a pu être présente pour raison de santé.

[Retrouvez la présentation de l'intervention](#) de Bernard Nonguierma à propos de la Plateforme Re-Sources.

L'Association Re-Sources international a été fondée officiellement en 2017 sur la base du réseau créé par Gevalor et d'autres partenaires pour les échanges de pratiques sur la gestion des déchets. Basé au Burkina, Re-Sources compte environs 60 membres dans 17 pays.

Il existe des outils techniques et financiers mobilisables tel que le dispositif d'accompagnement PAGEDS (Programme d'Appui à la Gestion des Déchets au Sud) piloté par Gevalor ([retrouvez la plaquette de présentation](#)) ainsi que différents dispositifs financiers comme le 1% déchets qui permettent aux communes, EPCI et syndicats mixte compétents en matière de collecte et de traitement des déchets des ménages d'affecter jusqu'à 1% de leurs recettes dans des actions de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire dans les domaines de la collecte et du traitement des déchets des ménages. Il existe d'autres sources de [financements mobilisables](#).

[Retrouvez la présentation de l'intervention](#) de Marion Leriche pour Gevalor.

### *Echanges avec les participants*

>Catherine Duchambon-Caux : s'interroge sur la gestion des autres déchets comme les piles, les batteries ainsi que les déchets médicaux.

>Bernard Nonguierma : répond que la question des déchets médicaux est déjà traitée en théorie par les CSPS (Centre de Santé et de Promotion sociale) et hôpitaux et qu'il n'existe pas de solutions connues aujourd'hui pour les piles et batteries.

>**Christian Cabrit** : suggère qu'il faudrait inclure la question des déchets dans tous les montages de projets car c'est un aspect transversal.

> **Bernard Nonguierma** : souligne quant à lui, l'importance « d'attaquer le mal à la racine ». Par exemple, au lieu que les ONG viennent pour soigner les enfants malades, ils devraient plutôt œuvrer dans la salubrité pour éviter que ces enfants ne soient malades.

>**Sylvain Davila** : témoigne sur le fait que le compost fait à partir des latrines peut constituer une source de richesse.

## 5/ Table Ronde : Renforcer les compétences communales pour une gestion pérenne et intégrée des déchets - Des collectivités néo-aquitaines engagées pour soutenir les communes burkinabè partenaires

**Au cours d'une table ronde et dans une perspective multi-acteurs, trois collectivités territoriales et un syndicat des déchets de Nouvelle-Aquitaine ont présenté leurs partenariats en lien avec la gestion des déchets avec des communes burkinabés.**

>**Calitom - Syndicat de gestion des déchets de la Charente**

Calitom fait partie d'[Amorce](#). Dans le cadre du projet de coopération, des agents de Calitom ont été missionnés à Boala au Burkina Faso pour faire un diagnostic de la situation. Sur place, un plan d'action (2018-2019) a pu être élaboré en concertation avec les acteurs locaux et la Mairie de Boala. En effet, **Calitom apporte son soutien à la ville de Boala au Burkina Faso** dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Cognac.



[Retrouvez la présentation de l'intervention.](#)

François Filippi s'interroge sur « comment éviter de générer des déchets ? ». Il rappelle que si en même temps que la population s'accroît rien n'est fait, cela sera problématique pour les années à venir. **Il souligne l'importance de la sensibilisation pour des résultats à long terme.**

> **Sylvain Davila – la Région Nouvelle-Aquitaine (RNA)**

**La CRNA est en coopération avec la Région du Plateau Central (RPC) au Burkina Faso.**

La coopération avec le Plateau Central s'est faite à partir de projets dans les villes de Bousso, Ziniaré et Zorgho. Sylvain Davila rappelle avant tout que la RNA accompagne les initiatives locales mais que cette dernière n'a pas la compétence déchets.

Il souligne qu'une grande proportion des déchets collectés du Plateau central est constituée des « fines », sable qui résulte du balayage des cours. Il affirme que la RNA est notamment sur des parties urbaines et non rurales et qu'il existe déjà sur place des associations qui font la collecte des déchets contre rémunération de 1000 FCFA soit 1.52 euro par mois (pour 4 passages dans le mois). Par exemple, sur 2500 ménages à Ziniaré, 350 foyers se sont abonnés. La ville de Ziniaré a construit un centre de collecte mais qui reste insuffisant. C'est toujours au stade primaire. Les 900 euros disponibles dans le budget annuel de la ville de Ziniaré pour la gestion de l'eau, l'assainissement et des déchets demeurent insuffisants.

La deuxième phase du projet a consisté à la mise en place d'un plan communal de gestion des déchets. Pour son élaboration, des commissions extra-communales ont été créées dans les communes de Ziniaré et Bousso pour accompagner le processus de manière concertée et participative.

D'autre part, l'accompagnement s'est fait par le financement de formation des techniciens de la gestion des déchets via la Plateforme Re-Sources.

Le programme triennal de coopération prendra fin le 31 décembre 2018 et il y'aura un nouveau programme en 2019-2021. Cela devrait concerner un accompagnement dans la collecte, le tri et la valorisation directe des déchets. Un accent sera mis sur la sensibilisation, la fourniture de sacs, la gestion des déchets des marchés, la recherche de partenaires.

>**Claudia Talbot, vice-présidente du Comité de jumelage du Pays Loudunais**

**La Communauté de Communes du pays Loudunais a une coopération avec la commune de Dapélogo** piloté par le comité de jumelage.

Le projet s'appuie sur le pôle Ressources, antenne locale du programme de coopération Nouvelle-Aquitaine/Plateau Central dans le cadre de la coopération. Le projet a déjà permis de sensibiliser 10 000 personnes et de financer l'achat de poubelles. Claudia Talbot souligne que la mise en place du projet est compliquée car les populations ne sont pas encore bien sensibilisées. Pour mémoire, dans notre pays ... c est toujours difficile ! Et pourtant, cela fait des années que le tri des déchets existe! Néanmoins, dans le cadre du projet, une sensibilisation par la commune a pu s'effectuer sur 14 lieux (dont 10000 personnes touchées). Par ailleurs, Mme Talbot a affirmé que la Communauté de communes va recevoir un jeune service civique burkinabé pour travailler sur la gestion des déchets.

**A Propos de « Comment soutenir la gestion des déchets dans les communes du Burkina : l'expérience du PAGDM/VS ».**

**L'intervenant est Séraphin Koutaba, Chef de projet du PAGDM/VS au CEAS-Burkina.**

[Retrouvez la présentation de l'intervention](#)

Dans son témoignage, M. Koutaba retrace entre autre la genèse du projet, les principales étapes de la démarche du projet, le système promu et les principaux résultats dans le cadre du Projet d'Appui à la Gestion des Déchets Municipaux dans les Villes Secondaires du Burkina (PAGDM / VS).

Il affirme qu'un financement non maîtrisé peut faire échouer le projet et qu'il appartient à la commune d'en assurer le fonctionnement. Pour assurer la pérennité et engager financièrement les communes, le CEAS Burkina au départ demandait aux communes bénéficiaires du projet un cofinancement à hauteur de 5% de budget propre de fonctionnement. Ce cofinancement doit assurer les charges de fonctionnement des opérations de collecte, tri et mise en décharge mais aussi les charges de fonctionnement de l'Agent technique Municipale qui assure la coordination des activités au sein de ma commune Il souligne également que la longueur des procédures administratives constitue un frein à l'exécution aux projets à bonnes échéances.

L'exemple de la ville de Gourcy a été cité car celle-ci budgétise directement dans le budget de la commune et cette technique a bien marché. Toutefois, cela n'a pas empêché un blocage dans le paiement des factures des opérateurs de collecte mais qui sera forcément résolu car a assuré M. Koutaba.

Quant au système promu dans la mise en œuvre du PAGDM/VS, les axes à retenir étaient de savoir qui fait le travail, qui le suit et qui va le financer ?

**Les résultats du projet** ont été positifs car ont donné lieu à des réalisations des plans stratégiques, des plans de communication qui ont participé à l'amélioration du taux d'assainissement public et du taux d'abonnement aux collectes, la réalisation des infrastructures et des équipements adaptés au contexte des communes, la mise en place des services techniques municipaux fonctionnels qui assurent la coordination des activités sur le terrain.

Néanmoins, M. Koutaba a cité un certain nombre de problèmes liés à la valorisation des déchets notamment en ce qui concerne le compost : le manque d'eau pour arroser le compost, l'écoulement difficile de ce compost...aboutissent à un travail de valorisation peu rentable.

Cependant, si la conception des centres de tri est bien pensée, cela devrait permettre de mener des activités pouvant améliorer la qualité de vie des travailleurs et habitants locaux à travers la réalisation des activités de maraîchage-culture au sein de ces centres de tri ou le compost produit est directement utilisé. Aussi, en lieu et place de camions pour assurer la collecte des déchets pour les communes de taille moyenne, il serait mieux de privilégier les tri-porteurs qui sont mieux adaptés financièrement, bien que très peu efficaces.

**6/ La gestion des déchets comme source de richesse – focus sur la valorisation des déchets**

**Les intervenants sont Christian Cabrit de Projets Solidaires et Richard Borredon de Calitom.**

>**Christian Cabrit**, a présenté les projets menés par Projets solidaires en lien avec le biocombustible au Burkina Faso, mais également au Sénégal.

[Retrouvez la présentation de l'intervention](#)

Au Burkina Faso par exemple, il s'agit de la transformation des déchets de karité en buchette destinés à remplacer le bois. Au Burkina Faso, une société française appelée « **OLVEA Burkina** », spécialisée dans la production et le conditionnement de l'huile et du beurre végétaux, utilise des tonnes de karité et en ressortent des tourteaux qui servent à la fabrication de buchettes pour les foyers améliorés.  
Retrouvez la vidéo dans la présentation.

>**Richard Borredon** est revenu sur le projet à Boala pour nous montrer en quoi ce projet serait une source de richesse.  
Retrouvez la présentation de l'intervention

Richard Borredon a indiqué qu'il y'a eu une étude diagnostique dans le cadre de la mise en place du projet à Boala, et que le projet n'était pas encore sur une phase opérationnelle. Il a précisé que la mairie de Boala ne disposait que d'une poubelle placée juste à côté de la mairie et nulle part ailleurs. Il souligne que le porteur de ce projet reste la commune de Boala.

**La logique de la phase 1 est de « prévenir le sachet plastique ».**

Le postulat du projet est d'« Eviter la course aux sachets plastiques » c'est-à-dire éviter la vente de sachets récupérés.  
L'idée est de pouvoir récompenser les personnes impliquées comme les bénévoles.

La phase 1 de diagnostic qui s'est concrétisée par le voyage à Boala en Février pour une durée de 2 semaines a permis de mieux comprendre le contexte local. L'idée est l'a-t-il souligné d'avoir une traçabilité de ce qui est traité dans la commune.

**Toutefois, la phase 2 de ce projet ne pourra être envisagée que si la phase 1 se déroule bien.**

Dans le cadre du diagnostic, il y'a eu une visite du centre de tri de Kossodo qui réalise des pavés (par un mélange de sable et de sacs plastiques). Ce sont des femmes qui font fonctionner ce centre. Alors, si l'on considère que tout se passe bien, une bonne communication sera entreprise sur l'emploi du sachet (par exemple « jeter et ne pas acheter »). Par ailleurs, dans l'optique d'un futur centre de valorisation des sacs plastiques, M. Borredon affirme qu'il faudra de l'ingénierie et feront certainement appel au CEAS-Burkina. Et ils feront attention à ce qui rentre dans le centre de valorisation. Un dispositif important est prévu avec la mise en place de poubelles dans les points stratégiques de la ville, des charrettes, de tricycles,...

On pourrait également récompenser les quartiers ou les écoles les plus propres par exemple.

Pour clôturer son intervention, Richard Borredon répond à la question de la « Table Ronde » en affirmant qu'en matière de valorisation de déchets, il serait plus judicieux de parler de « richesse sociale et environnementale », plutôt que de « richesse économique ».

### ***Échanges avec les participants***

**S'en est suivi un débat sur la question de la richesse en matière de gestion et de valorisation des déchets.**

>**Bernard Nonguierma** : l'on ne peut pas générer de rentabilité immédiate sur les déchets, mais dans le cadre de sa valorisation, vont naître des emplois pour les jeunes et les femmes, et cela permettra à l'environnement d'être moins pollué.

>**Alain Rabot** : « à Ouagadougou, il y'a des poubelles en plastique dans la ville et c'est bien. Pourquoi ne pas ajouter le plastique dans le bitume des routes, car les pavés sont bien mais il existe bien des BTC (Briques de Terre compactés). Pourquoi ne pas faire des parpaings plus solides que le banco (mélange de terre crue et de paille utilisé comme matériau de construction)? ».

>**Bernard Nonguierma** : répond en disant qu'il existe déjà une association sur place qui a tenté l'expérience et que cela n'a pas fonctionné, car rajoute-t-il, la limite au Burkina Faso demeure bien le manque de technologie et d'efficacité.

>**Anne-Marie Michenaud** : argumente en disant que l'objectif recherché c'est de réduire le plastique et non pas faire une course à la technologie, sans quoi, les personnes se concentreront à trouver plus de plastiques et donc, à plus en consommer que de chercher à en réduire voire arrêter la consommation.

>**François Filippi** : complète en disant qu'il ne faudrait pas qu'au Burkina Faso, que l'on tombe dans les mauvaises pratiques de l'Europe en devenant une société de consommation et que le plastique ne génère pas de la richesse, mais plutôt des coûts. Selon lui, le traitement du plastique ou du déchet en général reste un coût et affirme que « le déchet n'a aucune valeur c'est pour ça qu'il est là ». Pour lui la création d'activités entraînée par la valorisation du déchet reste du bénévolat.

>**Séraphin Koutaba** : à propos de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères, tant que le caractère ruraliste primera sur le caractère urbain, il sera impossible de faire payer les populations qui ont d'autres impératifs. Le taux de recouvrement très faible ne permet pas aux communes de s'autofinancer.

## 7/ Conclusion

Les interventions, la table ronde et les échanges ont permis de mettre en exergue différentes manières de travailler en partenariat autour des déchets au Burkina Faso, pays très rural où peu de personnes ont accès aux services de gestion des déchets. La compétence déchets revient aux communes burkinabés qui disposent de peu de moyens pour mettre en œuvre des plans de gestions. Cependant, des outils techniques tels que les formations proposées par Re-Sources, le dispositif d'accompagnement du PAGEDS peuvent venir en appui aux communes dans le cadre de programme de coopération. Il existe également des possibilités de financement. La gestion des déchets est une question transversale et à grande échelle, c'est pourquoi les projets mutualisés sont les plus pertinents. Dans ce cadre, des échanges ont déjà eu lieu entre plusieurs acteurs néo-aquitains et sont à poursuivre.

Pour trouver davantage de ressources sur la thématique de la journée :

- > Dans le cadre de cette rencontre, **la Maison des Projets de Koudougou** a élaboré une revue de presse spéciale sur la gestion des déchets au Burkina Faso que vous pouvez retrouver [ici](#).
- > Retrouvez également le [Vadémécum](#).
- > La vidéo réalisée par Projets Solidaires [ici](#).
- > Un lien vers des vidéos sur la gestion des déchets [ici](#).

## 8/ Perspectives

La prochaine rencontre du groupe Nouvelle-Aquitaine Burkina Faso devrait avoir lieu début 2019 et pourrait traiter des questions d'innovations sociales au Burkina Faso. En effet, la CRESS Nouvelle-Aquitaine initie des échanges avec des acteurs ESS burkinabé autour des pratiques sociales et économiques innovantes. Ces pratiques pourraient être mises en valeur au côté d'initiatives portées par d'autres acteurs néo-aquitains qui travaillent sur ces questions.

La rencontre pourrait également porter sur l'énergie et notamment sur l'électrification en zone rurale. En effet, plusieurs acteurs travaillent sur cette thématique avec leurs partenaires et des projets mutualisés pourraient être envisagés

Le groupe de référents volontaires construira la prochaine rencontre.

Vos propositions et suggestions sont les bienvenues, le groupe Nouvelle-Aquitaine Burkina Faso est le vôtre. En attendant cette prochaine rencontre, les outils de communication du groupe restent actifs, n'hésitez pas à envoyer vos informations sur l'adresse [nouvelleaquitaine.burkinafaso@gmail.com](mailto:nouvelleaquitaine.burkinafaso@gmail.com) pour alimenter la lettre d'information et la page facebook. Si vous ne l'avez pas encore fait et après vérification que votre partenariat n'apparaît pas sur la cartographie merci de renseigner ce questionnaire en ligne via ce [lien](#).



Pour SO Coopération, le compte rendu a été rédigé par Alida YARO, stagiaire  
Marion LERICHE, chargée de mission à SO Coopération  
[m.leriche@socooperation.org](mailto:m.leriche@socooperation.org) – 05 49 55 50 46

## Avec le soutien de



## Annexe

### Liste des participants

Structure	Type de structure	NOM/Prénom
ADEME (Agence de l'Environnement et de Maitrise de l'Energie)	Organisme	JARRY Laurent
Amitiés Mirebalais Bassemyamb (AMB)	Association	BONNIN Jacques
		BONNIN Mariette
		DEBIN Jacky
Association	Association	THOMAS Jean-Pierre
Association Les Amis d'Arbollé	Association	CHAUSSIN Flavie
		CHAUSSIN René
		CAILLAUD Michel
Association Maaninré Tiiga	Association	TOCQUEVILLE Tristan
Association Mil'Ami	Association	DUCHAMBON-Caux Catherine
		MAUGIS Marie-Claude
Calitom	Service Public des Déchets de la Charente	FILIPPI François
		BORREDON
CEAS-Burkina	Association	KOUTABA Séraphin
Comité des Jumelages Angoulême-Villes Etrangères	Association	DEVAUD Guy
Comité de jumelage et coopération Banfora Chauvigny	Association	GARNIER Monique
		SAUVAT Lucien
Comité de Jumelage coopération Yako Vouglaisien	Association	DESCHAMPS Jacques
Communauté de communes du Pays Loudunais	Collectivité territoriale	PICARD Martine
		TALBOT Claudia
		RIQUET Sylvanie
CRESS Nouvelle-Aquitaine	Association	PEREZ Nicolas
Département de la Vienne	Collectivité Territoriale	AUMASSON Jacques
		BOUDINET Ophélie
		GAYRAUD Thomas
Initiative Développement	Association	DEMONQUE Jeanne
MDP Koudougou	Association	RABOT Alain



Structure	Type de structure	NOM/Prénom
Maisons des Droits de l'Homme (MDH) à Limoges	Association	BERTRAND Guillaume
MIXBA	Acteur économique	LANDAUD Didier
Na-Semsé 87	Association	LAVAL-MAINGRAUD Chantal
Plateforme Re-Sources	Association	NONGUIERMA Bernard
Projets Solidaires	Association	CABRIT Christian
Région Nouvelle-Aquitaine	Collectivité Territoriale	DAVILA Sylvain
SO Coopération	Association	LERICHE Marion
		YARO Alida
Ville de Cognac	Collectivité Territoriale	MICHENAUD Anne-Marie

**Liste des personnes excusées**

Structure	Type de structure	NOM/Prénom
Association DABA	Association	
Clic-Vert programme mis en place à partir de 2006 par Les Ateliers du Bocage	Ateliers du Bocage (entreprise d'insertion d'Emmaüs spécialisée dans le reconditionnement d'équipements informatiques et de téléphonie mobile)	Hubert FODOP DJOJO
Communauté de Communes du pays Loudunais	Collectivités Territoires	PICARD Martine, vice-présidente en charge de la coopération décentralisée à la CCPL et membre du bureau du comité de jumelage
Gevalor	Association	DEALRUE Jocelyne, Directrice de Gevalor
Sénateur des Deux-Sèvres	Collectivité Territoriale	MOUILLER Philippe
Ville de Châtelleraut	Collectivité Territoriale	RAYNAUD Jacques, responsable du service Relations Internationales et coopération décentralisée
		GAILLARD Jean-Claude, Conseiller Municipal en charge des Relations Internationales de la Ville de Châtelleraut



*Quelques Images de la rencontre*

